ANNEXE I

Règlement d'examen

CERTIFICAT D' PROFESSIOI menuisier er	NNELLE n sièges	E	Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	(établissemer con Appi (CFA et sections non ha Formation pr continue (établis Enseigneme	rentis d'apprentissage abilités) ofessionnelle
ÉPREUVES	Unités	Coeff.	MODE	MODE	DUREE

UNITES PROFESSIONNELLES

EP1 Travaux pratiques	UP1	11(1)	Ponctuel pratique (2)	de 17h à 25h (3)
EP 2 Dessin et technologie de construction	U P2	3	Ponctuel	de 4hà 6h
EP3 Technologie	UP3	2	Ecrit ou oral	1h30 ou 10mn
EP4 Etude des styles et des techniques dans l'ameublement	UP4	1	Ponctuel écrit	1h

UNITES GENERALES

EG1- Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2h 15
EG2 – Mathématiques- sciences	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2h
EG3 – Education physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	

- (1) dont coefficient 1 pour la VSP
 (2) l'évaluation de la VSP a lieu en CCF pour les candidats relevant de ce type d'évaluation
 (3) dont 1 heure pour la VSP